DLP 13-10-80581799

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP No 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : J. THIAULT

Bulletin n° 32

9 octobre 1980

/ GRANDES CULTURES /

- HOUBLON -

LUTTE CONTRE L'OIDIUM PAR DES TECHNIQUES CULTURALES APPROPRIEES

Dans les parcelles de houblon insuffisamment protégées en cours de végétation, et notamment sur la variété NORTHERN-BREWER, l'oïdium s'est manifesté tardivement, mais parfois avec virulence sur les feuilles de la base des lianes.

Aussi nous tenons à mettre les producteurs en garde et leur rappelons qu'outre la lutte chimique, certaines techniques culturales exécutées pendant le repos végétatif, permettent de réduire l'importance des organes de conservation du champignon, donc de limiter les risques d'attaques au printemps, à savoir :

- l'épandage de 200 à 300 kg/ha de cianamide sur les feuilles et rameaux de la base des lianes,

- l'élimination dans les houblonnières de tous les organes aériens supports de ce champignon (rameaux, feuilles, cônes ...) ; En cas de présence de mauvaises herbes, (dicotylédones annuelles et vivaces), le désherbage chimique réalisé avec un herbicide contenant du diquat (Reglone 2) peut également être conseillé,

- le labour et l'enfouissement des débris végétaux,

- la destruction des houblons sauvages.

Ne pas omettre de tenir compte, lors de la fertilisation ultérieure, de l'azote et de la chaux contenus dans la cianamide, afin d'éviter des excés pour ces deux éléments.

- COLZA - CEREALES -

LIMACES

Des attaques de limaces sont localement observées. Aussi il convient d'être vigilant et de surveiller ses cultures.

Pour lutter contre ces mollusques, on pourra utiliser des granulés appâts à base de METALDEHYDE (15 à 30 kg d'appâts à 5 %) ou de MERCAPTODIMETHUR (3 kg d'appâts à 4 % par ha).

.../...

P267

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les tavelures, notamment la tavelure du pommier, ont été difficiles à maintenir cette année après les fortes contaminations secondaires observées au cours du mois de juillet à partir de quelques rares taches primaires existantes.

Les organes de conservation du champignon (périthèces) se forment sur les feuilles mortes précédemment tavelées. Il est donc intéressant d'accélérer leur décomposition et de là de réduire les risques de contaminations primaires au printemps prochain.

Deux possibilités sont offertes :

1. Traitement du feuillage après la récolte, au plus tard au début de la chute des feuilles par pulvérisation d'une solution apportant 120 kg de perlurée (46 % d'azote) à l'hectare. S'assurer de la bonne dissolution de l'urée et pulvériser abondamment le feuillage (au moins 1 000 litres de solution à l'hectare).

2. Traitement au sol après la chute complète des feuilles avec la même solution d'urée que précédemment. Il est également possible d'utiliser les colorants nitrés à 600 g de ma/hectolitre.

Veiller à bien nettoyer les appareils de traitement dès la fin de la pulvérisation pour éviter toute corrosion du matériel.

Nous rappelons que ces traitements visent uniquement à réduire la quantité d'inoculum. Ils ne permettent pas de réduire, voire de supprimer la protection contre les tavelures au printemps prochain.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER

/ PHYTOMA - DEFENSE DES CULTURES /

Depuis de nombreuses années, le fait d'être abonné aux Avertissements Agricoles vous permettait de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service de dix numéros annuels de la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures".

Pour diverses raisons, les abonnements au Bulletin Technique des Stations d'Avertissements Agricoles et à la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" ont dû être dissociés.

Nous rappelons que les personnes intéressées par la revue "PHYTOMA - Défense des Cultures" doivent s'adresser directement à son éditeur :

LE CARROUSEL
26, Rue Danielle Casanova
75002 PARIS

Le prix normal de l'abonnement à "PHYTOMA - Défense des Cultures" pour 1981 est fixé à 90 francs. Les abonnés des Stations d'Avertissements Agricoles qui s'abonneront à"PHYTOMA - Défense des Cultures"avant le 30 novembre 1980 bénéficieront du prix exceptionnel de 55 francs. A partir du ler décembre et jusqu'au 31 décembre 1980, un prix de faveur de 70 francs leur sera encore consenti.

P 268